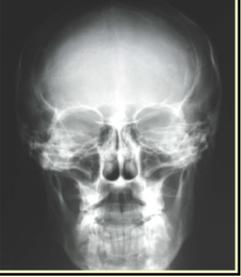


7^{ème} rencontres des PCR de la SFRP

« *Rôle et missions de la PCR externe en Cabinet Dentaire* »

(Code de la Sécurité Sociale, Code du Travail)

Hind BOUK'HIL

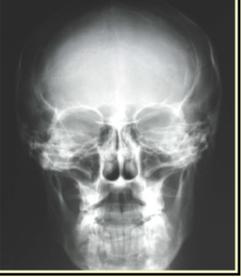


PCR externe en Cabinet Dentaire

I- Le contexte légal

II- La mission de la PCR externe

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

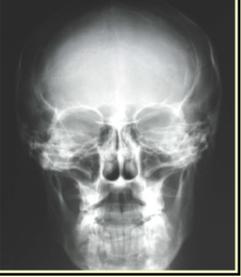


PCR externe en Cabinet Dentaire

I- Le contexte légal

II- La mission de la PCR externe

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...



I- Le contexte légal

Code de la Sécurité Sociale

Code du Travail

I- Le contexte légal

Code de la Sécurité Sociale

Article R162-53 :

« Les praticiens et établissements utilisant à des fins de diagnostic des appareils et générateurs de rayonnements ionisants sont tenus de demander un « numéro de déclaration » auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). »



Conditionne le remboursement des examens ou des soins dispensés aux assurés sociaux par les caisses d'assurance maladie effectués avec des générateurs de rayonnements ionisants.



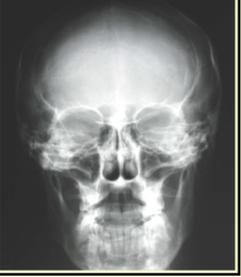
Formulaire « Déclaration d'appareils de radiodiagnostic médicale et dentaire DEC/GX » impérativement cosignée par la Personne Compétente en Radioprotection du cabinet dentaire.

I- Le contexte légal

Code du Travail

Articles R4452-2 à 4456-1 :

La PCR apporte assistance au chef d'établissement dans
l'organisation de la Radioprotection pour la prévention des
risques radiologiques pour les Travailleurs

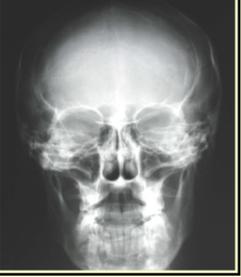


I- Le contexte légal

Mission PCR réalisée

sous la responsabilité de l'employeur,

donc du (des) Chirurgien(s)-Dentiste(s)



PCR externe en Cabinet Dentaire

I- Le contexte légal

II- La mission de la PCR externe

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

II- La mission de la PCR externe

Mission annuelle d'accompagnement

du Chirurgien-Dentiste

pour la mise en place des bonnes pratiques de la

Radioprotection au sein de son établissement

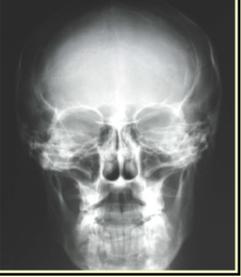
(Décision ASN 2009-DC-0147)

II- La mission de la PCR externe

- **demande de numéro de déclaration (CdSS / CdT);**
- **zonage du cabinet (Art. R4452-2) ;**
- **classement du personnel (Art. R4453-1) ;**
- **suivi et analyse de la dosimétrie du personnel (Art. Art. R4453-25) ;**
- **suivi et analyse de la dosimétrie d'ambiance (Art. R4452-17) ;**

II- La mission de la PCR externe

- **formation et information des travailleurs à la radioprotection tous les 3 ans (Art. R4456-1) ;**
- **consignes de radioprotection (Art. R4453-8) ;**
- **liste annuelle des sources à l'IRSN (Art. R4452-23).**



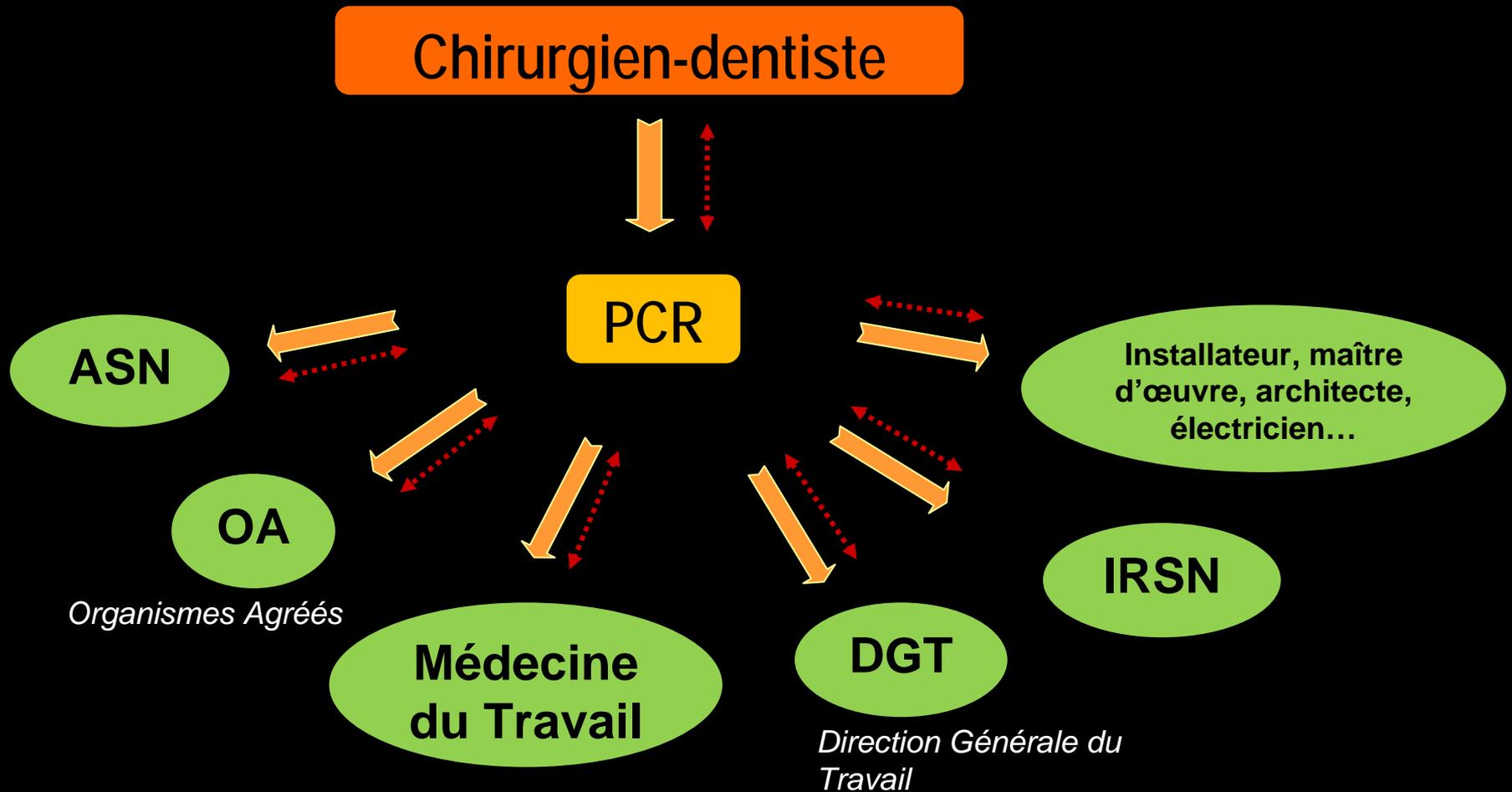
PCR externe en Cabinet Dentaire

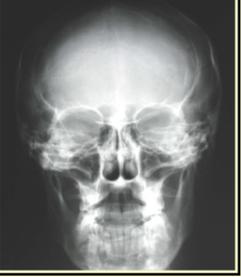
I- Le contexte légal

II- La mission de la PCR externe

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...





III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Chirurgien-dentiste



PCR

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Obligation de la PCR externe

de réaliser toutes les tâches imposées par le CdT



Responsabilité engagée vis-à-vis du
chirurgien-dentiste de façon contractuelle

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Toute la mission de la PCR externe est menée sous la responsabilité du Chirurgien-Dentiste



La décision finale de l'exécution des préconisations de la PCR revient au Chirurgien-Dentiste

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

1^{er} entretien

- ~ Compter en moyenne 45 min
- ~ Récupération de tous les documents et toutes les informations concernant l'organisation de l'établissement

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Disponibilité

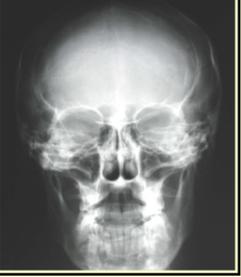
Rester joignable pendant toute la durée de l'exercice du praticien, par tous les moyens de communication existants

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Visite annuelle

- ~ Obligation d'au moins 1 rendez-vous annuel sur site.
- ~ Y associer le Contrôle Technique interne, la formation des Travailleurs, la mise à jour des informations.

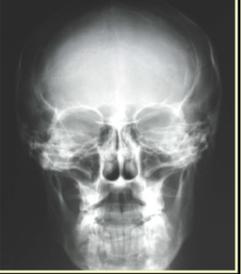


III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Chirurgien-Dentiste et sa PCR

Mise à jour des informations

- ~ Chirurgien-dentiste tenu d'informer sa PCR de toute modification influant sur l'organisation de la Radioprotection de son établissement.
- ~ Veille réglementaire assurée par la PCR.



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'ASN

Chirurgien-dentiste



PCR

ASN



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'ASN

Déclaration DEC/GX

engagement de la PCR en émargeant

Fait à, le

Le déclarant
(Nom, prénom, signature)

Le chef d'établissement
(Nom, prénom, signature)

La personne compétente en radioprotection
(Nom, prénom, visa)

Le présent formulaire doit être envoyé à la division de l'Autorité de sûreté nucléaire territorialement compétente.

DÉCLARATION DE DÉTENTION / UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES GÉNÉRANT DES RAYONS X

Autorité de sûreté nucléaire

page 4 sur 7

6, place du colonel Bourgoin - 75572 Paris cedex 12 - www.asn.fr

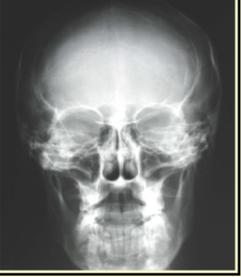
III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'ASN

Dossier « Annexe: Justificatifs »

(décision ASN 2009-DC-0148)

Impératif d'imposer qu'il soit complet afin de répondre aux engagements pris par le déclarant, et visés par la PCR, en signant le formulaire de déclaration DEC/GX.



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'ASN

Inspection de l'ASN

Présence de la PCR obligatoire pendant l'inspection, sauf si celle-ci est inopinée.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'ASN

Interlocuteur privilégié

- ~ PCR porte-parole du chirurgien-dentiste, intermédiaire entre l'ASN et le chef d'établissement.
- ~ Parallèlement, l'ASN est un réfèrent pour la PCR.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Chirurgien-dentiste



PCR



OA

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Présence pendant les contrôles

« La PCR doit être présente »
(décision ASN 2009-DC-0147)

❖ Pour ce faire, il est indispensable d'être prévenu préalablement !

Le choix de la date d'intervention de l'OA est fait par le Chirurgien-dentiste en tenant compte des disponibilités de sa PCR.

MAIS ...

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Présence pendant les contrôles

*Si incompatibilité d'emploi du temps
de l'OA et de la PCR*

...

- ❖ Préalablement au passage de l'OA, vérifier la disponibilité de tous les documents et de toutes les informations nécessaires à son contrôle.

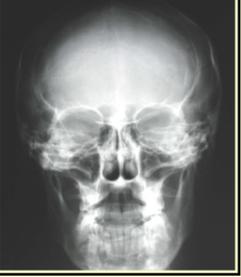
III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Présence pendant les contrôles

- ❖ Le plus souvent, l'OA prend contact téléphoniquement avec la PCR pendant sa visite sur site, pour obtenir les compléments d'informations manquantes.

↪ Evite d'afficher des non conformités inexistantes dans la réalité de l'établissement.



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Compte-rendu

Analyse et exploitation des résultats par la PCR

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'Organisme Agréé

Démarche conjointe

de sensibilisation et de responsabilisation

du Chirurgien-dentiste dans la gestion de la Radioprotection

de son établissement

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Médecin du Travail

Chirurgien-dentiste



PCR



Médecine
du Travail

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Médecin du Travail

Fiche d'exposition

- ~ Evalue l'exposition aux rayonnements ionisants des Travailleurs
- ~ Elaborée avec l'aide la PCR, sur la base des informations transmises par le Chirurgien-dentiste concernant le rôle de chacun des Travailleurs de l'établissement



A transmettre au Médecin du Travail

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Médecin du Travail

Classement des Travailleurs

Accompagné par sa PCR, le Chirurgien-dentiste décide du classement final des Travailleurs de son établissement.



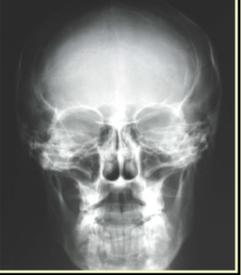
A transmettre au Médecin du Travail pour validation, sur la base notamment des fiches d'exposition.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Le Médecin du Travail

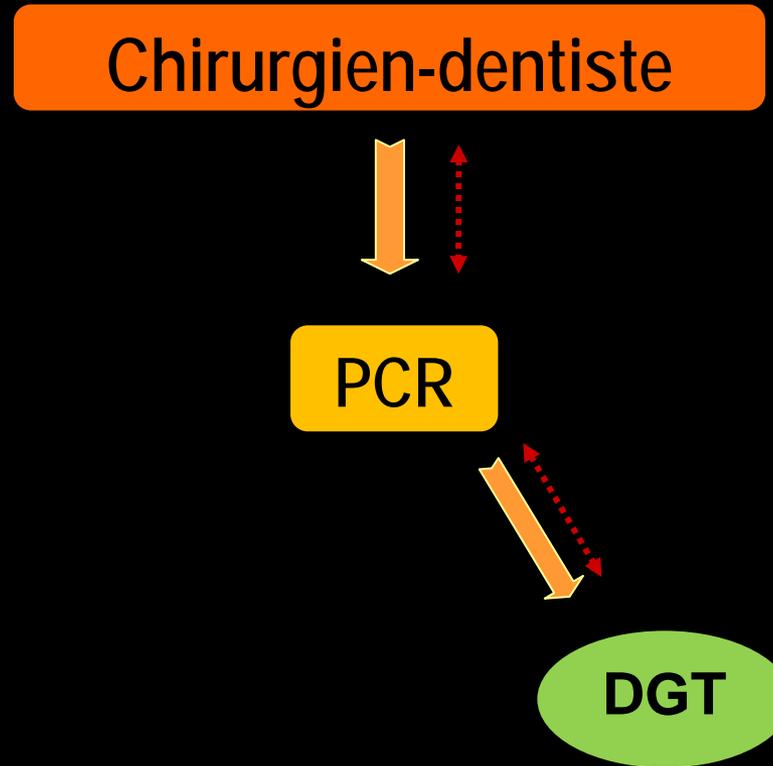
Document Unique

- ~ Évalue l'ensemble des risques professionnels pour les Travailleurs de l'établissement.
- ~ A rédiger par le Chirurgien-dentiste avec l'aide du Médecin du Travail.
- ~ Intervention de la PCR pour la rubrique renseignant les risques éventuels liés aux générateurs X de l'établissement.



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

La DGT



III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

La DGT

Inspection du Travail

- ~ Présence de la PCR obligatoire pendant l'inspection, sauf si celle-ci est inopinée.
- ~ PCR, porte-parole du chirurgien-dentiste pour les questions relatives à la gestion de la Radioprotection de l'établissement.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

La DGT

Document unique

- ~ Demandé systématiquement lors des inspections
- ~ !! Pas du ressort de la PCR, sauf pour compléter la partie identifiant les générateurs X.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

La DGT

Inscription à la Médecine du Travail

Quid des professions libérales et de la Médecine du Travail?

{« Obligation qui s'applique aux travailleurs non salariés en application de l'art. R4451-4 du CdT, dispositions du titre V du livre IV de la 4^{ème} partie du CdT relatives à la prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants. En cas de manquement, possibilité d'une amende de 3750€ », extrait compte-rendu Inspection du Travail d'un cabinet dentaire réalisée en Juin 2010}

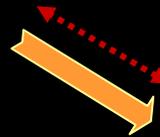
III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'IRSN

Chirurgien-dentiste



PCR



IRSN

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

L'IRSN

Inventaire annuel des sources RI

- ~ Transmission annuelle à l'IRSN de l'inventaire des générateurs X détenus par le cabinet dentaire.
- ~ Conformément aux indications de l'IRSN, à faire en fin d'année, par mail, avec demande d'Accusé de Réception de lecture.
- ~ Suivi dosimétrique : au même titre que le LCIE, l'IRSN est habilité pour le suivi de la dosimétrie individuelle et de la dosimétrie d'ambiance. PCR destinataire direct de cette dernière.

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Les acteurs connexes

Chirurgien-dentiste



PCR



Installateur, maître
d'œuvre, architecte,
électricien...

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Les acteurs connexes

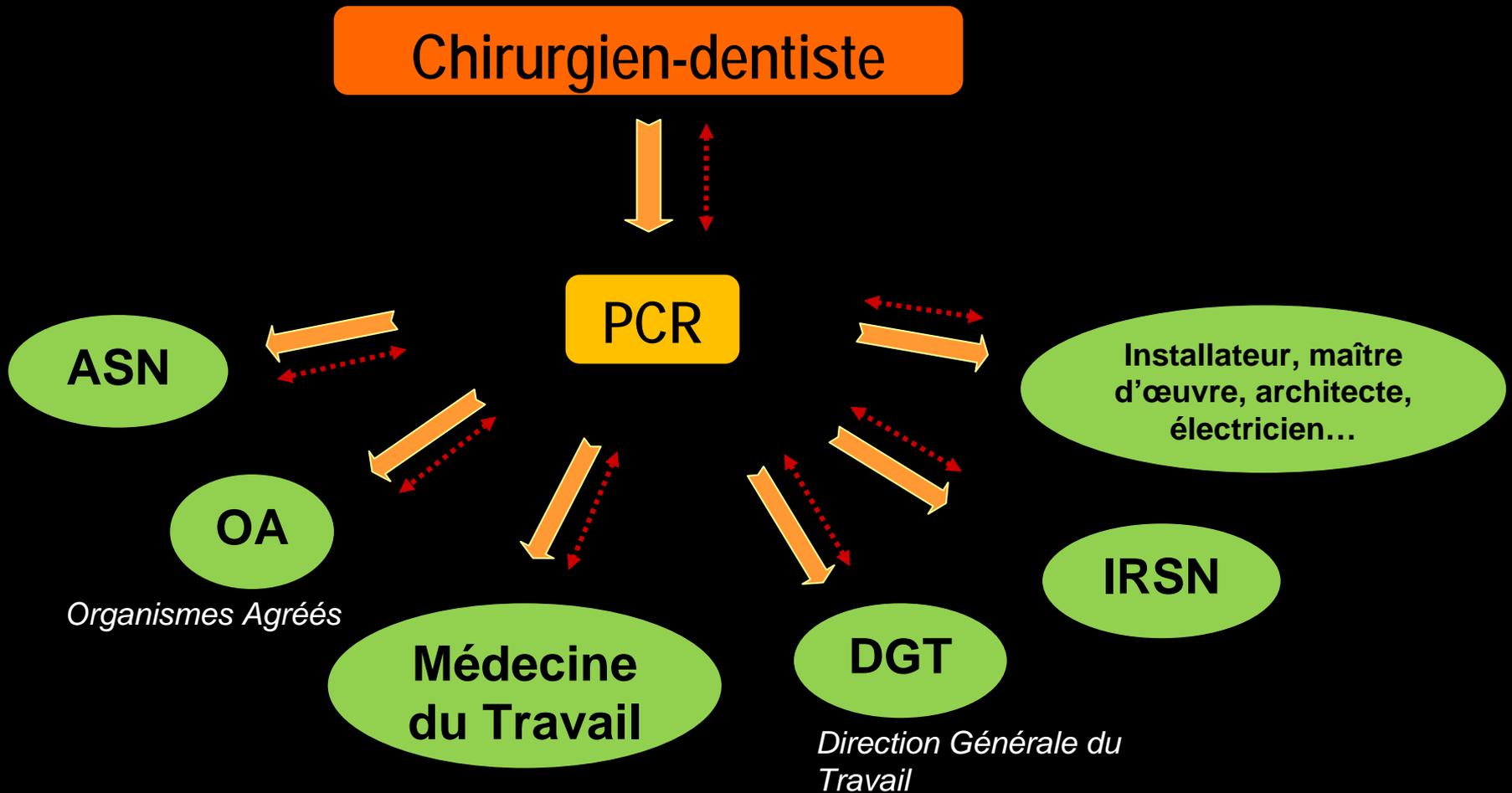
- ~ **Installateur** : documents techniques (fiches d'identification/plans), mise aux normes de l'installation, signalisation lumineuse...
- ~ **Architecte & Maître d'œuvre** : aide en amont à la conception des locaux (NF C 15-163), équivalent Pb, obtenir les informations sur les plans des locaux, occulus ...
- ~ **Electricien** : explication des actions attendues (installation d'un déclencheur déporté, fonctionnement d'une signalisation lumineuse...)

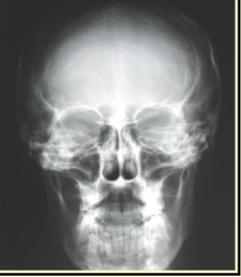
III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

Les acteurs connexes

- ~ **AFFSAPS** : contrôle de qualité interne en cabinet dentaire, mires...
- ~ **IRSN** : aide à la mise en place de l'abonnement de suivi dosimétrique...
- ~ ...

III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...





III- Concrètement, en Cabinet Dentaire...

La PCR en Cabinet Dentaire est le point fédérateur de tous les intervenants de la Radioprotection.

7^{ème} rencontres des PCR de la SFRP

« *Rôle et missions de la PCR externe en Cabinet Dentaire* »

(Code de la Sécurité Sociale, Code du Travail)

Hind BOUK'HIL